

Les fins de carrière chez Alstom

Dans le cadre des négociations, concernant l'accord GPEC qui arrive à échéance fin mai, les aspects « *fin de carrière* », tutora, diagnostique des métiers dit « *critiques* » ont été débattu hier « *en central* » avec la Direction générale.

Côté FO nous revendiquons notamment :

- L'ajout de nouveaux métiers dans la liste des métiers « *pénibles* » ;
- L'amélioration de la CAAH (bien qu'issue d'un autre accord). Nous considérons que « *l'écart* » entre les « *bonifications* » de la CAAH et les CAA1 et CAA2 n'ont pas de sens ;
- Diminuer l'écart entre CAA1 et CAA2 qui est trop important ;
- Un meilleur cadrage et une meilleure prise en compte du Tutora ;
- Pour la partie Diagnostique et Métiers critiques nous demandons une communication plus régulière pyramide âge et effectifs par « *métiers* » ;
- Une amélioration du dispositif CPA qui, visiblement, manque d'intérêt... notamment vis-à-vis retraite progressive ;

Revendications individuelles et collectives

Seize R.I.C. ont été « posées » en avril => les réponses « *officielles* » de la Direction sont visionnables sur www.fo-vpf.fr/tracts/ ou directement auprès de votre délégué(e) FO le(la) plus proche.

Mise en demeure

Au vu des problématiques de « *Risques Psycho-Sociaux* », qui ne s'améliorent pas, les 3 organisations syndicales FO, CFE-CGC et CGT ont mis officiellement en demeure la Direction d'Alstom-VPF pour non-respect de l'accord d'établissement sur la prévention des RPS.

Lors de la réunion du CSE du 27 avril

Des échanges ont eu lieu sur les conditions de travail notamment :

- La complexité de certaines procédures et « *outils* » de travail ;
- La charge « officielle », côté BE/COE notamment, déjà très élevée, que nous jugeons nettement sous-estimée par rapport à la réalité. Une des raisons, pour FO, est le « *pointage journalier* » de 7,4 heures/jour qui est inférieure à la réalité du temps travaillé pour la majorité des salariés de ces services (qui sont au forfait jour).

Nous constatons que la Direction n'apporte pas vraiment de solution à des problèmes soulevés par FO et les autres OS...

L'équipe FO d'Alstom-VPF est à votre disposition pour toutes questions. Vous pouvez trouver des tas d'informations et nous contacter :

Via nos sites internet : www.fo-alstom.com et www.fo-vpf.fr

Sur notre page Facebook (www.facebook.com/FO-Vpf-157681517910842)

Par SMS au 06.67.52.81.29

L'équipe FO d'Alstom-VPF vous souhaite une bonne journée.

A savoir :

Ces négociations sont au niveau de « l'entreprise » c'est-à-dire ATSA.

Il y a 5 niveaux de négociations :

- Les établissements (VPF, ...)
- L'entreprise ATSA (les autres filiales françaises tel que Crespin SAS ne sont pas concernées).
- Le groupe (d'autres filiales françaises peuvent être concernées).
- La branche (Métallurgie) soit territoriale soit national.
- Interprofessionnelle (concerne potentiellement tous les salariés de toutes les entreprises en France).

Les RIC c'est « *ce qui est censé* » remplacer les « *DP* » depuis la fusion des instances et la mise en place des CSE.

Nous sommes convaincus, côté FO, que les problèmes de RPS sont sous-estimés chez Alstom.



ALSTOM VPF